

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Expert-e en développement d'expérimentation, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2024

Le Président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Expert-e en développement d'expérimentation, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2024 :

Monsieur GALLET Sylvain, ingénieur de recherche, président, Université de Côte d'Azur, Valbonne.
Madame VOLKOVA Olga, ingénieur de recherche, vice-présidente, Université de Côte d'Azur, Nice.
Monsieur EL HADI Kacem, ingénieur de recherche, expert, Aix Marseille Université, Marseille.
Madame ZERRAD Myriam, ingénieure de recherche hors classe, experte, Aix Marseille Université, Marseille.

Monsieur FORGET Nicolas, directeur de recherche cnrs, Université de Côte d'Azur, Nice.
Madame JULLIEN Aurelie, directeur de recherche cnrs, Université de Côte d'Azur, Nice.
Madame CHAKRABANDHU Krittalak, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université de Côte d'Azur, Nice.

Monsieur GOUDINEAU Hubert, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université de Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice , le 11/09/2024

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
La Responsable du Pôle Administration du Personnel

Isabelle KERMORVAN